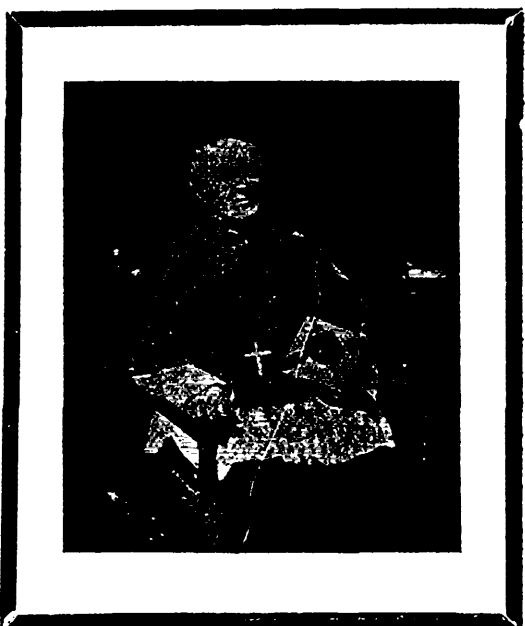




**NOTRE ILLUSTRISSIME ET RÉVÉRENDISSIME SEIGNEUR
MONSEIGNEUR ÉDOUARD CHARLES FABRE
ARCHEVÊQUE DE MONTRÉAL.**

décédé en son palais archiépiscopal

le 30 décembre 1896.

Depuis sept années que la famille franciscaine a été accueillie par lui avec tant de bienveillance dans sa ville archiépiscopale, il a su se faire aimer comme un père par chacun des enfants de S. François qui ont pu le connaître et l'apprécier. Ce sont des Franciscains, le Père Raymond et le Fr. Victor qui ont profité à Paris de la dernière ordination qu'il ait faite, quelques semaines avant sa mort. Vis-à-vis des communautés religieuses, comme vis-à-vis des simples fidèles, l'auguste et regretté Pontife a su réaliser son aimable devise : *In fide et lenitate*. Aussi, est-ce avec la ferveur des orphelins qui prient pour leur père, que nous demandons au Dieu de miséricorde de récompenser sa longue et admirable carrière.

En mourant, le saint archevêque a fait une ordonnance qui condamne de bien haut le luxe et la vanité dans les funérailles. Sa volonté formelle a été qu'on ne mit à son sujet ni fleurs ni inscriptions dans les églises, et qu'à l'occasion de ses obsèques ou de ses services, on ne fît aucune oraison funèbre ni allocution, pas même à la cathédrale. Puisse cet admirable exemple, si conforme à l'esprit de notre Père S. François, faire disparaître les abus contraires, et trouver une imitation dans le testament de chacun de nos bien-aimés, tertiaires !

R. I. P.